

La Sœur Sainte-Madeleine

DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

1791-1869

Catherine Huot naquit le 30 avril 1791, du mariage de Jacques Huot, cultivateur de la paroisse de l'Ange-Gardien, dans le comté de Montmorency, et de Catherine Plante, tous deux remarquables par leur piété et leur conduite édifiante. Celle-ci avait puisé son éducation au couvent de la congrégation de Sainte-Famille, île d'Orléans, ce qui lui permit de prendre sous sa charge la petite Catherine qui montrait beaucoup d'intelligence. Quant à la piété, elle était remarquable chez cette enfant, et le curé de l'Ange-Gardien, M. Jean Rimbault, sut l'apprécier en temps et lieu, surtout lorsqu'il s'agit de recommander Catherine aux sœurs de la Congrégation.

À quinze ans, Melle Huot se sentit attirée vers la vie religieuse, avec une telle force, qu'elle ne voyait plus rien d'agréable que cette pensée de vivre loin du monde, à l'abri de ses tentations et de ses futilités. Grâce à M. Rimbault, alors curé de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, elle obtint facilement son entrée au couvent de Sainte-Famille où elle séjourna pendant six mois. Là, elle fut un modèle pour toutes ses compagnes, modèle de simplicité, de modestie, de bonne humeur et de patience.

Au bout de six mois qu'on lui avait fixés comme temps d'épreuve, Catherine Huot prit le chemin de Montréal, et entra au noviciat de la congrégation Notre-Dame, le 11 mai 1807. Elle était alors âgée de seize ans. Un an après, jour pour jour, elle prit l'habit des mains de M. Roux, supérieur des Sulpiciens et des filles de la sœur Bourgeoys, et elle reçut le nom de Madeleine. Elle fut aussitôt envoyée aux différentes missions qui venaient de prendre naissance dans la province. Partout la jeune religieuse donna des preuves des plus hautes vertus, surtout de sa simplicité en toutes choses. En 1815, elle reçut l'ordre d'aller au couvent de la Rivière-Ouelle, fondé en 1809 par Mgr Panet. Elle y demeura cinq ans, puis elle fut rappelée à Montréal où, le 8 septembre, elle prononça le vœu de stabilité, qui rend les premiers vœux perpétuels et irrévocables.

Le 28 juin 1822, la sœur Sainte-Madeleine fut élue maîtresse des novices. Son humilité fut bien contrariée de cette nomi-